

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.982

31 mars

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT QUATRE-VINGT-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève

le jeudi 31 mars 2005, à 10 h 15

Président: M. Joseph AYALOGU (Nigéria)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 982^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Nous avons appris avec consternation qu'un puissant séisme survenu en Indonésie au large des côtes de Sumatra a fait de multiples victimes et causé de gros dommages. Je veux exprimer, à titre personnel et au nom de toutes les délégations à la Conférence du désarmement, toute notre tristesse devant ces pertes tragiques en vies humaines et adresser nos condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement indonésien.

À la séance plénière de jeudi dernier, j'ai retracé la feuille de route que j'ai l'intention de suivre pendant la présidence nigériane. J'ai déjà repris les travaux entrepris par mes prédécesseurs dans le but de faciliter un accord sur un programme de travail. J'ai commencé à faire le point des positions des délégations et groupes sur le document de réflexion. Pour l'heure, il n'y a rien de nouveau à signaler, mais je rendrai compte plus complètement de mes constatations à la prochaine séance plénière, car j'ai l'intention de poursuivre les consultations pendant l'intersession. D'ailleurs, j'ai cru comprendre que la pause n'était pas une partie de plaisir pour le Président. Bien entendu, je reste à la disposition de toute délégation qui souhaiterait m'entretenir de questions avant la fin avril, c'est-à-dire avant que nous ne partions à New York.

Sont inscrits sur la liste des orateurs pour aujourd'hui l'Ambassadeur du Japon, M. Yoshiki Mine, qui fera une déclaration d'ordre général, l'Ambassadeur de Nouvelle-Zélande, M. Tim Caughley, qui fera une telle déclaration au nom de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, et l'Ambassadeur du Mexique, M. Pablo Macedo, qui nous livrera ses observations sur une conférence concernant les zones exemptes d'armes nucléaires.

Je donne à présent la parole au représentant du Japon, l'Ambassadeur Yoshiki Mine.

M. MINE (Japon) (traduit de l'anglais): La présente séance plénière est la dernière de la première partie de la session de 2005 de la Conférence. J'ai décidé de faire quelques observations, principalement pour inviter de nouveau les délégations ici présentes à ne pas laisser perdre l'impulsion donnée à la reprise de travaux de fond à la Conférence.

Je veux tout d'abord saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence. La présidence nigériane revêt une importance particulière car elle couvre une période au cours de laquelle aura lieu la Conférence d'examen du TNP, élément clef du régime actuel de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Je suis sensible à votre volonté de poursuivre les efforts déployés par vos prédécesseurs en vue de faire reprendre à la Conférence du désarmement des travaux de fond pendant cette période importante. Je veux aussi remercier vos prédécesseurs, le représentant de la Nouvelle-Zélande, M. Tim Caughley, et celui des Pays-Bas, M. Chris Sanders, des efforts louables et inlassables qu'ils ont faits afin que les travaux se déroulent sans interruption ni contretemps. Je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, de tout l'appui de la délégation japonaise alors que vous continuerez ce qu'ils ont entrepris.

Je défends l'idée que le mandat de président de la Conférence est trop court pour assurer la cohérence et l'intégrité de l'ensemble des travaux de la session et qu'il devrait donc être prolongé. Il ne fait aucun doute, Monsieur le Président, que vous remplirez parfaitement

(M. Mine, Japon)

vos fonctions et saurez donner aux travaux une certaine continuité pendant votre présidence. Cela dit, aussi remarquables que soient les aptitudes des individus, il est regrettable que la Conférence doive faire face à de si fréquents changements de président, d'autant plus que nous devons à présent centrer nos efforts sur l'adoption d'un programme de travail. Il y a là, ce me semble, une faiblesse institutionnelle de la Conférence.

Nous n'avons pas pu nous entendre sur un programme de travail au cours de la première partie de la présente session. Toutefois, les présidents successifs n'ont pas ménagé leurs efforts jusqu'à présent en vue de relancer les travaux à la Conférence. Certes, je suis un optimiste, mais je crois que l'optimisme, non le pessimisme, sied aux diplomates. Bien que la première partie de la session se termine cette semaine et que nous ne reprenions pas nos travaux avant la fin de la Conférence d'examen du TNP, il incombe, ce me semble, aux membres de la Conférence de faire leur possible pour maintenir l'impulsion donnée à la reprise de travaux de fond à la Conférence et de conjuguer leurs efforts à cette fin.

Monsieur le Président, je me réjouis à la perspective de vous voir tenir avec constance des consultations bilatérales ou régionales avec les États membres, ainsi que vous venez de l'annoncer, dans l'espoir de trouver, sur la base de tous les efforts faits à la présente session, une solution que tous puissent accepter.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Japon pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. J'invite à présent le représentant de la Nouvelle-Zélande, l'Ambassadeur Tim Caughley, à faire une déclaration.

M. CAUGHLEY (Nouvelle-Zélande) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous féliciter ainsi que le Nigéria, au nom de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence, et de vous adresser nos meilleurs vœux et expressions d'appui alors que vous occupez ce poste.

Je fais la présente déclaration au nom des sept membres de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, que sont l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Égypte, l'Irlande, le Mexique, la Suède et mon propre pays, la Nouvelle-Zélande.

Comme les membres de cet organe le savent, la Coalition, qui rassemble des États de toutes les régions, a été formée en vue d'avancer la cause du désarmement nucléaire. Nos efforts restent centrés sur le processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et c'est dans le contexte de la très prochaine Conférence d'examen du TNP que nous faisons la présente déclaration.

Nous voulons toutefois, comme il se doit, mettre d'abord l'accent sur la Conférence du désarmement. Nous partageons entièrement les inquiétudes des autres membres de l'organe au sujet de l'impuissance de la Conférence à répondre aux attentes exprimées à la Conférence d'examen du TNP de 2000 en ce qui concerne le programme de travail de l'instance. Il est extrêmement décevant que la Conférence n'ait pu ni établir d'organe subsidiaire approprié pour traiter de la question du désarmement nucléaire ni ouvrir de négociations sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement.

(M. Caughley, Nouvelle-Zélande)

En ce qui concerne un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, la Conférence n'a pas pu convenir d'un programme de travail qui prévoit la conclusion de négociations sur un tel traité dans le délai des cinq ans fixé lors de la Conférence d'examen du TNP de 2000. Nous n'avons même rien fait pour mettre en œuvre ce qui avait été convenu au sujet de ces négociations dans la décision relative aux principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, adoptée à la Conférence d'examen et de prorogation du TNP de 1995.

Ces insuccès ont non seulement porté atteinte à l'autorité de la Conférence du désarmement, mais n'ont rien fait pour renforcer le Traité sur la non-prolifération. L'inexécution d'un accord conclu ou d'un engagement pris aux conférences d'examen ne fait chaque fois qu'entamer un peu plus le Traité.

La Coalition souhaite plus que jamais voir la Conférence se remettre au travail. Nous mesurons les efforts qui ont été faits, par le biais de la proposition des cinq Ambassadeurs et du document de réflexion de l'Ambassadeur Chris Sanders, pour sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve. Nous exhortons les membres de la Conférence à ne rien négliger pour faire intervenir un accord sur un programme de travail.

Les préparatifs de la Conférence d'examen du TNP de 2005 ont été gravement entravés par les tentatives qu'ont faites plusieurs États dotés d'armes nucléaires pour rejeter les mesures concrètes convenues en vue d'aller systématiquement et progressivement de l'avant dans la mise en œuvre de l'article VI du TNP.

Le large appui apporté à la résolution 59/75 de l'Assemblée générale des Nations Unies, dont le projet a été proposé par la Coalition et qui est intitulé «Accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire», est à n'en pas douter une preuve de l'impatience et du mécontentement croissants au sujet de l'absence de progrès dans la voie du désarmement nucléaire, qui est l'une des pièces maîtresse du TNP.

Il est utile de rappeler cette affirmation sans équivoque à laquelle tous les États parties ont souscrit dans le document final de la Conférence d'examen de 2000: «La Conférence réaffirme que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie contre l'emploi ou la menace de l'emploi des armes nucléaires.». Nous pourrions ajouter à cela, pour tenir compte de l'évolution de la situation depuis 2000, que la réalisation de cet objectif aiderait dans une large mesure à compenser le risque de prolifération nucléaire à l'échelon des États comme à celui des acteurs qui ne sont pas des États.

Pour ces raisons, la Coalition considère que la poursuite du désarmement nucléaire offre un moyen essentiel de répondre aux graves préoccupations de la communauté internationale au sujet de la prolifération des armes nucléaires. Le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires sont deux processus qui se renforcent l'un l'autre. Ainsi que l'a dit maintes fois la Coalition, ce qui n'existe pas ne peut pas donner lieu à une prolifération. Dans l'intervalle, nous devons nous attacher à aller systématiquement et progressivement de l'avant dans la mise en œuvre de l'obligation, énoncée à l'article VI, de poursuivre des négociations sur des mesures efficaces relatives au désarmement nucléaire.

(M. Caughley, Nouvelle-Zélande)

Le fait que certains États conservent des armes nucléaires ou n'avancent pas de manière satisfaisante dans l'élimination de ces armes ne saurait constituer une justification de la prolifération de ces dernières. Toutefois, le Traité est mis en cause non seulement par ceux qui entendent contrevenir à ses dispositions en matière de non-prolifération ou les tourner à leur avantage, mais aussi par des tentatives d'autres sortes, tels les projets qui visent, non à détruire les arsenaux nucléaires, mais à les modifier ou les augmenter. De fait, tout État partie qui cherche à limiter les engagements pris précédemment ou à les réinterpréter met en cause le Traité. Il en va de même de tout État partie dont la pratique ne tient pas compte de l'équilibre délicat établi par le Traité. Le fait que l'Inde, Israël et le Pakistan n'ont toujours pas rejoint les États parties au Traité inquiète encore et toujours la Coalition.

Dans son récent rapport, intitulé «Dans une liberté plus grande», le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies souligne que «le statut spécial des États dotés de l'arme nucléaire leur confère une responsabilité spéciale et ils doivent faire davantage, y compris, mais pas seulement, réduire encore leur arsenal ... et continuer de respecter les accords de maîtrise des armements qui imposent la destruction totale et définitive de ces armes». Nous engageons les membres permanents du Conseil de sécurité à jouer un rôle moteur en aidant à renforcer le TNP, pierre angulaire de la sécurité internationale.

Nous accueillons avec satisfaction la déclaration faite par le Président des États-Unis à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération, dans laquelle il a réaffirmé la détermination qu'a son pays de s'acquitter des obligations contractées en vertu du Traité et d'œuvrer au maintien de l'instrument dans l'intérêt de la paix et de la sécurité mondiales. Nous prenons au pied de la lettre de tels engagements en faveur du TNP.

Toutefois, la sécurité mondiale n'est pas un jeu à somme nulle. Elle revêt un intérêt fondamental pour chaque État. Elle exige que nous tous consentions des efforts collectifs, que nous comprenions les conceptions de la menace qu'ont les autres pays et que nous soyons prêts à prendre part à des travaux et à négocier. Il faudra aussi consentir des efforts collectifs pour mieux faire échec à ceux qui cherchent à se doter d'armes de destruction massive.

En bonne logique, ce serait aller contre le but recherché, c'est-à-dire obtenir des progrès en matière de non-prolifération, que de chercher à diminuer le poids du désarmement nucléaire. Paradoxalement, les tentatives faites pour minimiser l'importance ou la valeur des résultats obtenus en 2000 ne servent qu'à appeler l'attention sur le désarmement nucléaire et à laisser dans l'ombre la non-prolifération. La Coalition veut aider à maintenir le régime du TNP et à faire intervenir des solutions équilibrées lors de la Conférence d'examen.

La Conférence d'examen offre à la communauté internationale tout entière une occasion opportune et même indispensable de s'atteler au règlement des difficultés que j'ai évoquées. La Coalition, pour sa part, s'attachera alors à souligner que le désarmement nucléaire est un moyen essentiel de compenser la prolifération et constitue donc un facteur déterminant de l'équilibre des résultats de la Conférence.

(M. Caughley, Nouvelle-Zélande)

La Coalition juge très inquiétant le projet qu'ont certains pays de mener des recherches en vue de la mise au point de nouvelles armes ou de la modification des armes existantes. Elle insistera sur la mise en œuvre concrète des obligations et engagements existants, y compris en ce qui concerne l'universalisation du Traité. Elle reconnaîtra à leur juste valeur les efforts faits par certains États pour ne plus tenir les armes nucléaires en état de préparation au combat et les mettre en entrepôt, mais insistera sur de nouvelles réductions des arsenaux nucléaires stratégiques et non stratégiques et sur l'application des mesures convenues. Pour que la communauté internationale y ajoute foi, ces mesures devront absolument être mises en œuvre de façon irréversible, vérifiable et transparente. La Coalition a déjà donné à entendre qu'elle n'accepterait pas que les États se contentent de réitérer les engagements solennels qu'ils ont pris lors de conférences d'examen antérieures, sans jamais les exécuter.

L'inobservation et l'inexécution des engagements pris dans le cadre du régime établi par le TNP ne laissent pas d'inquiéter. La Conférence d'examen de 2005 devrait procéder à un examen global de cette question eu égard aux trois pièces maîtresses du Traité ainsi qu'aux résultats des conférences d'examen antérieures.

La Coalition salue les efforts faits dans le cadre des pourparlers à six. Ces pourparlers doivent porter sur la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne, y compris le programme d'armement nucléaire déclaré de la République populaire démocratique de Corée.

Elle salue aussi les négociations que l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, appuyées par le Haut Représentant de l'Union européenne, ont engagées avec l'Iran en vue de régler le problème des activités nucléaires de ce pays.

Toutefois, la Coalition est préoccupée par le risque d'un accès d'acteurs autres que des États à des armes nucléaires, ainsi que les risques de vol ou de détournement des vastes quantités de matières nucléaires qui subsistent partout dans le monde, en dépit des efforts énergiques déployés par les États, qu'ils soient dotés d'armes nucléaires ou non, pour lutter contre cela.

Toutes ces considérations apportent une nouvelle preuve que l'élimination complète des armes nucléaires offre la seule garantie qu'ont les pays de vivre dans un monde sûr et pacifique. Il n'a jamais été plus urgent que tous les États, y compris les cinq puissances nucléaires, s'acquittent, dans l'intérêt commun, des engagements qu'ils ont pris en vertu du régime établi par le TNP.

Il ressort ainsi de la conception de la Conférence d'examen du TNP avancée par la Coalition que nos États se sont donné pour objectif de parvenir à un monde débarrassé des armes nucléaires que détiennent aujourd'hui ceux qui, il y a 35 ans, se sont engagés à les éliminer, et ceux qui s'en sont procurés en renonçant à devenir parties au Traité.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Nouvelle-Zélande de la déclaration qu'il a faite au nom de la Coalition pour un nouvel ordre du jour et pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole au représentant du Mexique, l'Ambassadeur Macedo.

M. MACEDO (Mexique) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, je veux d'emblée vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis convaincu que vous ne négligerez aucun effort pour surmonter le blocage regrettable qui paralyse cette instance. Vous pourrez compter sur l'entière coopération de la délégation mexicaine à cet égard. Nous sommes reconnaissants à vos deux prédécesseurs immédiats, les Ambassadeurs des Pays-Bas et de Nouvelle-Zélande, pour les efforts qu'ils ont déployés pendant leur mandat et les initiatives qu'ils ont prises.

Il va de soi que la délégation mexicaine souscrit pleinement à la déclaration que vient de faire le représentant de la Nouvelle-Zélande en sa qualité de coordonnateur des activités de la Coalition pour un nouvel ordre du jour.

Nous tenons aujourd'hui la dernière séance de la première partie de la session de 2005. Au cours des semaines à venir, nous reporterons notre attention sur les travaux de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit avoir lieu en mai à New York. Soucieux du succès de cette conférence d'examen, le Gouvernement mexicain a pris l'initiative de convoquer du 26 au 28 avril à Mexico la première réunion des États qui sont parties aux traités établissant des zones exemptes d'armes nucléaires ou en sont signataires. Cette réunion aura pour but, outre de contribuer à la Conférence d'examen du TNP, de renforcer l'efficacité du régime gouvernant les zones exemptes d'armes nucléaires. Le Mexique, en tant que défenseur du traité qui a établi la première zone de ce type dans une région peuplée, est convaincu que la création de nouvelles zones et la consolidation de celles qui sont déjà en place ne peuvent qu'apporter une contribution précieuse à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à la cause du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Il importe de noter que, une fois achevée la mise en place des régimes établis par les traités actuellement en vigueur, tout l'hémisphère Sud sera exempt d'armes nucléaires. Le Gouvernement mexicain a l'espoir que l'attachement des États invités à cette idée se traduira par une participation large et active à la conférence de Mexico.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Mexique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a eues à mon égard. La liste des orateurs pour aujourd'hui est épuisée. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je la donne au représentant du Royaume-Uni.

M. FREEMAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais): Je n'ai pas préparé mon intervention et les observations que j'ai à faire seront très brèves, mais je crois assez aux vertus d'un débat actif dans des organes de ce genre et je pense que nous devrions de temps à autre saisir l'occasion de faire des interventions un peu impromptues, sans être irréfléchies, du moins je l'espère.

Tout d'abord, Monsieur le Président, je veux vous adresser mes félicitations. L'appui de ma délégation vous est acquise, tant à titre personnel qu'en votre qualité de représentant

(M. Freeman, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

du Nigéria, et nous avons entièrement confiance que vous saurez diriger les débats dans cette salle et en marge de nos séances avec efficacité et détermination. Nous notons avec plaisir que vous avez l'intention de poursuivre le processus commencé par vos deux prédécesseurs immédiats, et nous voulons saluer officiellement les efforts déployés par les Ambassadeurs Caughley et Sanders, sur lesquels vous pourrez vous fonder, ce à quoi nous vous encourageons.

Je partage sans réserve les observations faites par l'Ambassadeur du Japon ce matin. L'optique à laquelle il a voulu nous associer me paraît être la bonne. Il nous faut mener une action réfléchie et constante, et nous comptons fermement, Monsieur le Président, que vous nous guiderez dans cette voie, que ce soit, comme je l'ai dit, dans cette salle ou en marge de nos séances, aussi nous vous sommes reconnaissants d'avoir déclaré être à la disposition des délégations jusqu'à la tenue de la Conférence d'examen du TNP. Les positions me paraissent avoir évolué quelque peu dans le bon sens. Je crois véritablement qu'il y a eu un début de compréhension – peut-être une reconnaissance de ce qu'il est possible de faire, sans perdre pour autant de vue les aspirations, qui, je le mesure, sont diverses. Nous avons néanmoins l'espoir que vous saurez tirer profit de ces premiers signes positifs et ne pas laisser échapper les possibilités qu'ils offrent. Je crois que c'est précisément une action constante de ce genre, en vue de dégager toujours plus les éléments positifs, qui offrent le meilleur moyen de progresser.

Je voudrais en passant remercier Tim Caughley et ses collègues pour la déclaration qu'ils ont faite ce matin. Cette déclaration a ouvert certaines perspectives que, il ne sera pas surpris de l'apprendre, je conteste, mais définit aussi certains objectifs avec lesquels je suis tout à fait d'accord. Encore une fois, je pense qu'il faut essayer de dépasser nos démarches habituelles dans l'espoir d'établir une nouvelle manière d'agir à plus long terme au sein de la Conférence dans les mois à venir.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Royaume-Uni pour son intervention et les paroles aimables qu'il a eues à mon égard. Je donne à présent la parole au représentant de l'Indonésie.

M WIRENGJURIT (Indonésie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis d'exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple de la République d'Indonésie, nos remerciements et notre sincère gratitude pour les messages de sympathie que nous ont adressés tous les membres de la Conférence du désarmement à la suite de la tragique catastrophe naturelle qui a dévasté l'île de Nias, au nord de Sumatra, il y a quelques jours. C'est la deuxième catastrophe qui frappe l'Indonésie en l'espace de trois mois. Nous avons l'espoir que ce sera aussi la dernière. Cette tragédie a infligé des souffrances insupportables à la population et aux familles de la zone touchée et du pays tout entier. Je ne manquerai pas de transmettre les messages de condoléances de tous les membres de la Conférence au peuple et au Gouvernement de la République d'Indonésie.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Indonésie de sa déclaration.

La liste des orateurs est épuisée et nos travaux sont terminés pour aujourd'hui, ainsi que pour la première partie de la session de 2005 de la Conférence. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le 2 juin 2005, après la pause du printemps, à 10 heures dans cette salle.

Je vous souhaite des jours agréables.

La séance est levée à 10 h 45.
